



**FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

*En affaires pour vos affaires.*

99, rue Metcalfe, bureau 1202  
Ottawa (Ontario) K1P 6L7

### ***Lettre envoyée par courriel***

Le 12 janvier 2022

L'honorable Omar Alghabra, ministre des Transports  
Chambre des Communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

### **Objet : Exigence de preuve de vaccination pour les camionneurs qui entrent au Canada**

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez peut-être, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est un organisme politique non partisan et sans but lucratif qui défend les intérêts de 95 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) partout au Canada, dont près de 500 dans le secteur du camionnage. Nos membres nous font part régulièrement de leurs points de vue sur un éventail d'enjeux. Nous souhaitons, par la présente, vous en exposer un en particulier.

De nombreux membres du secteur du camionnage nous ont contactés récemment pour exprimer leur profonde inquiétude à l'égard de l'exigence de preuve de vaccination visant tous les camionneurs qui arrivent au Canada en provenance des États-Unis, laquelle doit entrer en vigueur le 15 janvier 2022. Un de nos membres du Manitoba nous a dit, par exemple, que la pandémie avait aggravé la pénurie actuelle de conducteurs. De toute évidence, cette exigence de preuve de vaccination sera un nouveau fardeau pour les entreprises de camionnage.

Nous craignons également que cette exigence nuise aux entreprises d'autres secteurs et à l'économie canadienne dans son ensemble. Rappelons que la pandémie a fait chuter les ventes de beaucoup de PME, sans compter que les pénuries de main-d'œuvre et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont augmenté les coûts d'exploitation des PME.

Étant donné que la pandémie a déjà de lourdes répercussions financières sur les PME et que cette nouvelle exigence nuira inévitablement à de nombreuses entreprises de camionnage, nous vous demandons de reporter la date d'entrée en vigueur de cette exigence.

Nous vous remercions de prendre en compte les préoccupations de nos membres. Si vous avez des questions au sujet de cette lettre ou si vous souhaitez nous rencontrer pour en discuter plus en profondeur, n'hésitez pas à nous contacter au 613 235-2373 ou à [corinne.pohlmann@fcei.ca](mailto:corinne.pohlmann@fcei.ca) ou [jasmin.guenette@fcei.ca](mailto:jasmin.guenette@fcei.ca).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Jasmin Guénette, vice-président des affaires nationales

CC L'honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de la Sécurité publique  
L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé